

Mise en ligne : 17 avril 2014.
Dernière modification : 7 avril 2021.
www.entreprises-coloniales.fr

LESIEUR-AFRIQUE, DAKAR

Lesieur
(*Valeurs actuelles*, 5 décembre 1977)

De 1940 à 1950, [Lesieur] profite de l'arrêt total de ses installations en France pour s'implanter en Afrique ; trois usines y entreront en service, à Dakar en 1943, à Casablanca en 1944 et à Alger en 1948.

LA STÉ FINANCIÈRE FRANÇAISE ET COLONIALE [dev. Soffo en 1949],
(*Le Monde des affaires*, Paris, SEDE, 1952)

[...] La Financière [SFFC] fondait, le 28 novembre 1941, une filiale à Casablanca, la Société financière Transafricaine... La Sofitra possédait bientôt des intérêts dans un grand nombre d'affaires importantes :

— Lesieur-Afrique-Alger, Lesieur-Afrique-Casablanca, Lesieur-Afrique-Dakar...

AEC 1951/333 — Lesieur-Afrique (Dakar),
Siège social : place Protêt (B. P. 236), DAKAR (Sénégal).
Bureau à PARIS : 59, rue du Rocher (8^e).

Capital. — Société anon., 1941, 100 millions de fr. en 100.000 actions de 1.000 fr.

Objet. — Fabrication et commerce de toutes huiles végétales ou animales, comestibles ou industrielles, savons de ménage ou de toilette et leurs dérivés, ainsi que tous les sous-produits de ces industries. — Usine à Dakar.

Conseil. — MM. Paul Lesieur, présid., Henri Lesieur, Jacques Lemaigre-Dubreuil, Jean Bastin, Paul Rémy [Lesieur], Charles Tascher [> 190 (*Le Commerce africain*)], André Mallet ¹, Sté commerciale de l'Ouest africain [267], Sté commerciale des ports africains [SOCOPA], administrateurs.

Bottin mondain, 1955 :

Dreuzy (Vte Jehan de Lamothe) ép. Marie-José de Chabalière = Huiles Lesieur, pl. Protêt, Dakar et 11, rue La Fayette, Nantes (Loire-Atl.)

Lesieur-Afrique (Dakar)
[Desfossés 1956/2056]

S.A., 19 avril 1941.

¹ André Mallet (1897-1964) : banquier à Paris. Administrateur (1928), puis président (1934) des Étains de l'Indo-Chine. Voir encadré :

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Etains_de_l_Indochine.pdf

Siège social : place Protêt (B. P. 236), Dakar (Sénégal).

Lesieur (Paul)(2^e des 3 fils de Georges Lesieur 1848-1931), 707 (Frse BP), 1747 (pdt Le Commerce afric.), 2054 (pdt Lesieur), 2055 (Lesieur-Afrique Casa), 2056 (pdt Lesieur-Afrique Dakar), 2121 (CS Au Printemps).

Bastin (Jean), 1747 (adm.-dir. Le Commerce afric.), 2056 (Lesieur-Afrique).

Bernard (Paul Henri)[1892-1960][Ép. Elsa Bonnaffé. Polytechnicien], 305 (v.-pdt SOFFO), 435 (pdt TAI), 463 (Chalandage et remorquage de l'Indochine), 629 (Études et exploit. minières de l'Indochine), 734 (Équatoriale de Mines), 899 (Laminoirs à froid de Thionville), 1438 (Phosphates du Tonkin), 1679 (Soieries F. Ducharne), 1746 (Optorg), 1796 (Sangha-Oubangui), 1805 (pdt Caoutchoucs Indochine), 1811 (Indoch. de cult. tropicales), 1844 (Plantations indoch. de thé), 2055 (Lesieur-Afrique-Casablanca), 2056 (Lesieur-Afrique-Dakar), 2173 (La Rochette), 2178 (CENPA), 2199 (pdt délégué Papeteries de l'Indoch.).

Lesieur (Robert)(fils d'Henri, le 3^e fils de Georges), 1747 (Le Commerce afric.), 2054 (Lesieur), 2055 (Lesieur-Af. Casa), 2056 (Lesieur-Af. Dakar).

Mallet (André)(1897-1964)(banquier)[Fils de Guillaume, neveu d'Étienne Mallet, adm. de stés électriques, et de Frédéric Mallet, v.-pdt Bq union parisienne], 590 (Djebel-Djerissa), 626 (Étains de l'Indochine), 630 (Étains et wolfram du Tonkin), 947 (Ateliers et chantiers de la Loire), 993 (Batignolles-Châtillon), 1758 (Cie marocaine)[et des Mines de Bou-Skour et de l'Issougri (AEC 1951)], 2056 (Lesieur-Afrique Dakar).

Rémy (Paul)[^o / ^{oo}], 2055(Lesieur-Af. Casa), 2056 (Lesieur-Af. Dakar).

SCOA, 2055 (Lesieur-Afrique Casa), 2056 (Lesieur-Af. Dakar).

SOCOPAO (Commerciale des ports africains, groupe SCAC), 2056 (Lesieur-Af. Dakar).

CAPITAL SOCIAL : 200 millions de fr. C.F.A., divisé en 100.000 actions de 2.000 fr. C.F.A. À l'origine : 1 million de fr. Porté en plusieurs étapes par émission contre espèces à 100 millions de fr. C.F.A. en 1946 et à 200 millions de fr. C.F.A. par incorporation de réserves en 1951.

RÉPARTITION DES BÉNÉFICES : 5 % à la réserve légale, 5 % d'intérêt aux actions. Sur le reliquat 10 % au conseil, le solde aux actions sauf prélèvement total ou partiel pour report, réserves ou autres objets déterminés par l'assemblée générale.

LIQUIDATION : Apurement du passif, remboursement du capital libéré et non amorti. le solde aux actions.

SERVICE FINANCIER : Titres et coupons: S.A.G. Lesieur et ses fils, Paris, 59. rue du Rocher. Le paiement des coupons est effectué également par MM. Malt Frères et Cie.

COTATION : Parquet « Cote Desfossés », actions 24. — Notice SEP : AL 263.

COUPONS NETS AU PORTEUR : (en francs métrop.) : n° 9 (1^{er} juillet 1954), 420 fr. ; 10 (1^{er} juillet 1955), 462 fr.

	Amort.	Provisions	Bénéf. net	Réserves	Divid.+ tantièmes	Divid. brut par act.
	(En 1.000 fr. C.F.A.)				(En fr. C.F.A.)	
1953	44.887	10.478	44.980	42.249	28.273	250
1954	45.544	—	50.526	2.526	31.800	275

BILANS AU 31 DÉCEMBRE (En 1.000 fr. C.F.A.)

	1953	1954
• ACTIF		
Immobilisations (nettes)	380.807	384.059
Autres valeurs immobilisées	1.775	1.779
Réalisable :		
Valeurs d'exploitation	366.251	209.274
Débiteurs	211.367	772.492
Disponible	23.579	8.943

	<u>983.779</u>	<u>1.376.547</u>
• PASSIF		
Capital	200.000	200.000
Réserves	39.398	56.104
Fonds de renouvellement et provisions	170.000	170.000
Dette à court terme	529.401	899.917
	<u>983.779</u>	<u>1.376.547</u>

WWE 1967 :

MALLET *André Étienne*. Banquier. Né à Paris, le 7.12.1897. F. : de Guillaume [1860-1945. Fils d'Arthur] et de Marie-Adélaïde Grunelius [1866-1945]. M. : le 17.10. 1930, à Limoges, avec Mary [Haviland] de Luze. Enf. : Constance [1931. Ép. 1957 Charles Michel Le Tonnellier de Breteuil (1926), puis en 1964 Stephen Kargere (1934-1994)], Claire [1938. Ép. 1962 Marc Anthony Bouchayer (Grenoble 1936)] et Robert [1942. Ép. Ariane Schyler-Schröder]. Ét. : Coll. Normandie. Gr. : dipl. H.E.C. Carr. : associé-gérant banquiers « Mallet frères et Cie ». Décor. : ch O. nat Légion d'hon., cr. de guerre G.M. I. Membre : Jockey Club. A. priv. : 12, boulevard de Courcelles, 75 Paris 17 et 76 Varengeville-s./Mer ; prof., 37, rue d'Anjou, 75 Paris 8, France.
